

LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ : DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR UN OUTIL INNOVANT

numerique@fnesi.org



LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

contribution



SOMMAIRE

	2
Présentation de la FNESI	3
Avant-propos	4
I. Le numérique dans la formation	5
A. Le numérique à l'heure actuelle	5
B. La fracture numérique	6
C. L'entrée du numérique dans la formation	7
II. Les données en santé	8
A. Définition	8
B. Le rôle des données en santé	9
D. L'intérêt pour la profession	10
III. Le numérique en santé dans la pratique professionnelle	10
A. Constat actuel	10
B. Mon espace santé	12
C. Le ségur numérique	13
D. Perspectives	14
Conclusion	16
Bibliographie	18
Contacts	19



numerique@fnesi.org

LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

contribution



Présentation de la FNESI

La FNESI est une association de loi 1901 qui agit indépendamment de tout parti politique, de toute confession religieuse et de tout syndicat. Elle a été créée en octobre 2000 pour répondre au manque de représentation des étudiant·e·s infirmier·ère·s dans le cadre de leur formation.

Les membres fondateur·rice·s de la FNESI ont coordonné les différents mouvements régionaux existants et ont permis le rassemblement de plus de 15 000 étudiant·e·s dans les rues de Paris, le 23 octobre 2000. Cette manifestation a permis l'ouverture de négociations avec le Ministère de l'Emploi et des Solidarités. Ceci aboutissant, par la suite, à la signature d'un protocole d'accords visant à mieux reconnaître le statut de l'étudiant·e en soins infirmiers mais permettant également d'améliorer sa formation, ses conditions de vie et d'études.

Depuis, la FNESI est reconnue comme seule structure représentative des 100.000 étudiant·e·s en sciences infirmières de France. À ce titre, elle défend les intérêts matériels et moraux tant collectifs qu'individuels des étudiant·e·s en sciences infirmières et exprime leurs positions sur tous sujets les concernant.

Les Étudiant·e·s en Sciences Infirmières (ESI) sont, aujourd'hui, réparti·e·s dans près de 337 établissements de formation sur le territoire français. Notre structure les représente auprès des ministères des tutelles de la formation mais également auprès de tous les partenaires et institutionnels impliqués dans celle-ci, notamment les collectivités territoriales.

Depuis octobre 2021, elle devient ainsi la Fédération Nationale des Étudiant·e·s en Sciences Infirmières, s'inscrivant ainsi dans une démarche proactive de reconnaissance de la filière comme une filière universitaire et reconnue pour son expertise, son savoir faire et savoir être.

La FNESI porte une réflexion continue sur la nature et l'organisation de la formation en sciences infirmières, sur la profession d'infirmier·ère et plus largement sur les problématiques de santé. C'est par celle-ci qu'elle a toujours su être force de propositions et porter une vision d'avenir sur la société.



numerique@fnesi.org

LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

contribution



Avant-propos

L'évolution du numérique dans le domaine de la santé en France a connu une accélération sans précédent, catalysée par la survenue de la crise sanitaire mondiale. Alors que le système de santé a été mis à rude épreuve, le potentiel du numérique pour transformer et améliorer la prestation des soins de santé est devenu plus évident que jamais.

Avec cet essor, une politique de valorisation se met en place avec la création de feuilles de routes pour le numérique en santé avec la plus récente qui a pour objectif une application sur les années 2023-2027.

Les étudiant·e·s en santé intègrent par ailleurs le processus avec l'arrêté du 10 novembre 2022 relatif à la formation socle au numérique en santé. Cet arrêté a pour objectif d'intégrer ces enseignements à la rentrée 2024.

C'est dans ce contexte d'extension du numérique et du numérique en santé dans notre formation, mais également dans notre pratique professionnelle, que la FNESI propose sa contribution pour un numérique en santé en accord avec une nouvelle vision de la pratique de demain.

Par cette contribution et l'élaboration de positionnements clairs, nous souhaitons par ailleurs mettre en avant le besoin d'accélérer le processus de formation des étudiant·e·s pour permettre une meilleure adaptation dans un contexte d'évolution permanente. Pour cela, il faut se saisir du numérique en santé en amont de son entrée dans notre référentiel et dans cette perspective, la FNESI organise des formations sur le numérique en interfiliales au sein de ses événements nationaux et sur demande des associations étudiantes.

Thomas Barre, vice président en charge des Perspectives Professionnelles

numerique@fnesi.org

LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

contribution



I. Le numérique dans la formation

A. Le numérique à l'heure actuelle

L'intégration croissante de la technologie dans le domaine de la santé a engendré une demande pressante d'une formation infirmière adaptée à l'ère numérique. Cependant, l'état actuel de l'enseignement du numérique pour la formation infirmière présente des disparités significatives.

Bien que de nombreux établissements aient commencé à intégrer des éléments de compétences numériques dans leurs programmes, il existe encore des défis à relever. Certains programmes se concentrent principalement sur l'utilisation des systèmes de dossiers médicaux électroniques et des dispositifs de surveillance avancés, mais négligent souvent des compétences plus simples comme l'utilisation du numérique dans sa forme la plus basique. Pour combler ces lacunes, il est impératif que les programmes de formation infirmière intègrent de manière holistique des compétences numériques, favorisant ainsi la préparation des infirmier·ère·s à travailler efficacement dans un environnement de santé de plus en plus numérique et interconnecté.

À ce jour, l'intégration du numérique dans la formation n'est pas présentée de manière définie dans le référentiel, cela passe généralement par l'utilisation de l'outil informatique dans le cadre de travaux de groupe ou lors de l'initiation à la recherche. Par ailleurs, certains établissements présentent des formations supplémentaires, s'ajoutant à la formation actuelle concernant l'utilisation du numérique. Par exemple, la réalisation d'un diplôme universitaire (DU) ou la certification PIX¹.

L'enjeu du numérique impose une formation commune aux étudiant·e·s en santé, professionnel·le·s de demain. Avec un référentiel commun pour que le numérique en santé soit saisi par l'ensemble des professionnel·le·s concerné·e·s, et pour qu'il·elle·s puissent apprendre à l'exploiter entre elles-eux. Il est nécessaire de prendre en compte l'état des

¹ outil du service public de certification et développement des compétences numériques

LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

contribution



connaissances des étudiant·e·s sur ce sujet avant d'appréhender plus spécifiquement le numérique en santé pour garantir un enseignement adapté et efficient.

La FNESI demande qu'un véritable référentiel commun de formation au numérique en santé soit adapté et mis à jour fréquemment pour être en accord avec l'évolution des pratiques

B. La fracture numérique

La fracture numérique, un écart dans l'accès et la maîtrise des technologies, persiste de manière complexe à travers les générations. Tant les jeunes, souvent considéré·e·s comme les adeptes naturels du numérique, que les anciennes générations, qui ont connu l'avènement de cette révolution, sont touché·e·s par ce phénomène.

D'une part, les jeunes générations font face à une forme spécifique de fracture numérique. Bien qu'il·elle·s sont né·e·s dans cet environnement, cela ne garantit pas automatiquement une compréhension approfondie des technologies. Beaucoup d'entre elles-eux sont plus à l'aise avec les applications et les médias sociaux qu'avec des compétences techniques essentielles.

D'autre part, les anciennes générations font face à des défis uniques. L'avancée rapide des technologies peut susciter un sentiment d'insécurité et de confusion chez les personnes qui n'ont pas grandi avec ces outils.

La FNESI demande à ce qu'une évaluation des compétences et des connaissances numériques soit faite aux étudiant·e·s afin d'adapter l'enseignement pour garantir un niveau homogène lors de la formation

L'accès physique et financier à la connectivité peut également être un obstacle, laissant certaines personnes exclues des services en ligne de formation et de l'utilisation de l'outil informatique dans le cadre de leur cursus. La possession d'un outil informatique est une obligation pour pouvoir poursuivre son enseignement et à l'heure actuelle, il subsiste

numerique@fnesi.org

LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

contribution



encore des étudiant·e·s sans matériel informatique ou avec un matériel déficient et obsolète. Certaines aides financières existent (régions, universités), mais elles ne sont pas présentes sur tout le territoire et ainsi l'ensemble des étudiant·e·s ne peuvent en bénéficier.

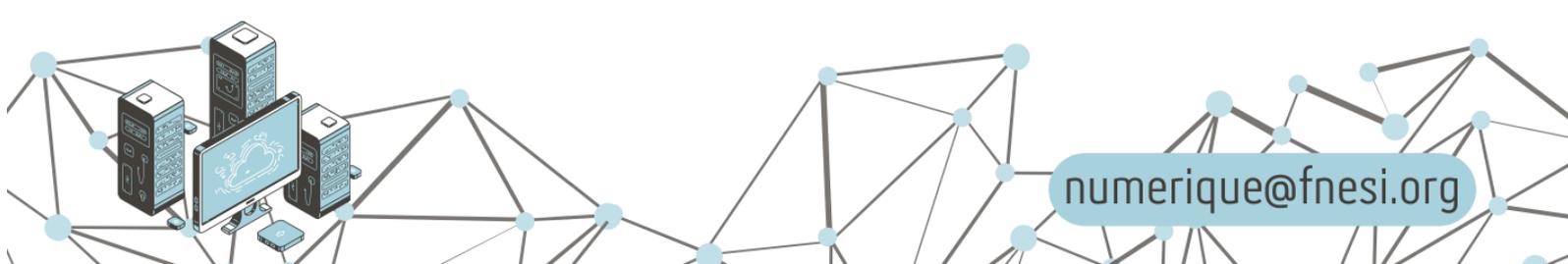
La FNESI demande qu'une aide financière soit apportée à tou·te·s les étudiant·e·s infirmier·ère·s n'ayant pas de matériel informatique adapté pour suivre leur cursus

En fin de compte, résoudre la fracture numérique nécessite une approche collective. Le Gouvernement, les facultés et les établissements de formation doivent collaborer pour garantir que chaque génération ait la possibilité d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour prospérer dans un monde de plus en plus tourné vers le numérique.

C. L'entrée du numérique dans la formation

Avec l'arrêté du 10 novembre 2022 relatif à la formation socle au numérique en santé des étudiant·e·s en santé, le numérique en santé intégrera le référentiel de formation infirmier en septembre 2024. Cet arrêté définit également un référentiel socle et transversal de compétences du numérique en santé. L'intégration de ce référentiel se fera directement au sein d'unités d'enseignements déjà existantes et se traduiront par une évaluation comptabilisant 2 ECTS qui ne seront pas ajoutés à la formation, mais inclus dans l'évaluation des compétences précédentes.

L'utilisation d'un référentiel commun à toutes les filières de santé est une opportunité majeure de faciliter un enseignement transversal et inter filières. L'utilisation du numérique en santé est une science pluridisciplinaire et son enseignement doit être commun pour garantir une efficacité et une application au quotidien dans les soins.



numerique@fnesi.org

LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

contribution



La FNESI demande à ce que les enseignements relatifs au numérique en santé soient réalisés en interfilière au sein des universités

A l'aube de la refonte du référentiel de formation socle infirmière, la temporalité de mise en place des enseignements du numérique en santé ne corrèle pas avec les travaux actuels. En effet, l'ancien ministre de la santé a annoncé la mise en place d'un nouveau référentiel de formation pour la formation socle infirmière en septembre 2024.

Avec la mise en place du numérique en santé définie sur les enseignements prévu par l'arrêté du 31 juillet 2009 ; l'intégration de cet enseignement à la même date que la mise en place d'un nouveau référentiel n'est pas réalisable. En effet, les enseignements sont prévus sur des UE (unités d'enseignements) définies, donc aucune certitude n'est faite sur leurs reconduites pour le référentiel à venir

La FNESI reste vigilante sur l'application du référentiel de formation au numérique en santé en parallèle de l'application d'un nouveau référentiel de formation socle en septembre 2024.

II. Les données en santé

A. Définition

Selon la CNIL², les données en santé se définissent comme *"Les données à caractère personnel concernant la santé sont les données relatives à la santé physique ou mentale, passée, présente ou future, d'une personne physique (y compris la prestation de services de soins de santé) qui révèlent des informations sur l'état de santé de cette personne."*

² Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

contribution



B. Le rôle des données en santé

Les données en santé ont un rôle considérable dans la prise en soins des patient·e·s mais aussi dans la recherche en santé.

Chaque fois qu'un·e patient·e interagit avec le système de santé, des données personnelles de santé sont produites. Ces données combinent des informations précises sur une personne et celles relatives à son état de santé (un cliché d'imagerie, des mesures de constantes vitales via des capteurs, etc.). Ce sont donc des "données personnelles de santé", produites à l'occasion de soins ou d'actes de prévention.

Au départ, ces données servent à prendre en charge un·e patient·e de manière adaptée et optimale. En effet, aujourd'hui, chaque prise en soins commence par l'appropriation des données de santé du·de la patient·e auprès duquel on réalise un soin. On parle d'utilisation primaire des données, mais en même temps, cette donnée peut avoir une « seconde vie ».

Les données d'un·e patient·e pris en charge par une structure de soins peuvent être rassemblées avec celles des autres patient·e·s aussi pris en charge par cette structure, pour les analyser ensemble et en faire des sujets de recherches. Ces travaux donnent les moyens d'en tirer des savoirs qui permettront de mieux soigner l'ensemble des patient·e·s et d'en tirer des enseignements utiles. Il s'agit là de l'usage secondaire pour les patient·e·s. De nombreux projets sont menés à partir de ces données pour trouver des solutions qui améliorent la vie des patient·e·s.

Pour permettre de rassembler toutes ces données en toute sécurité, il existe des structures publiques destinées à faciliter le partage des données de santé comme le Health Data Hub (HDH).

La FNESI demande la facilitation à l'accès des données en santé, dans le respect des réglementations, à destination des étudiant·e·s et des professionnel·le·s pour la recherche

numerique@fnesi.org

LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

contribution



D. L'intérêt pour la profession

Quels en sont les enjeux pour la profession infirmière ?

Aujourd'hui la profession infirmière tant à devenir une réelle discipline avec des doctorant·e·s en sciences infirmières. Ces données de santé peuvent être utilisées, dans le développement de principes et des savoirs pour les sciences infirmières. Ces principes et savoirs pourront être utilisés dans la formation des professionnel·le·s de santé déjà diplômé·e·s ainsi qu'auprès des étudiant·e·s améliorant ainsi considérablement la prise en soins des patient·e·s.

C'est en ce sens qu'une formation facilitant l'utilisation des données en santé permettrait également de déconstruire les idées reçues des patient·e·s et permettrait aux professionnel·le·s d'acquérir l'argumentaire et les éléments de langage pour informer les patient·e·s.

La FNESI préconise la formation des étudiant·e·s et des professionnel·le·s à l'utilisation des données en santé pour leur pratique professionnelle.

III. Le numérique en santé dans la pratique professionnelle

A. Constat actuel

L'utilisation du numérique par les professionnel·le·s de santé n'est pas nouvelle. Il est présent au quotidien dans différents logiciels utilisés par les établissements de santé. Par exemple, il permet d'avoir accès au dossier médical ou aux prescriptions numérisées. De plus, le numérique a également été largement exploité pendant l'épidémie de COVID-19, notamment pour automatiser la génération des QR codes en fonction des tests effectués.

L'intelligence artificielle prend de plus en plus de place dans diverses tâches liées à la santé. Elle intervient dans l'aide au diagnostic, dans les logiciels des robots chirurgicaux et



numerique@fnesi.org

LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

contribution



dans l'analyse des données pour anticiper des épidémies ou évaluer l'efficacité d'un traitement.

Cependant, à ce jour, le cadre régissant l'utilisation du numérique et de l'intelligence artificielle en santé reste relativement limité. Certains logiciels utilisés dans les structures de santé sont très anciens, difficiles à exploiter et donc peu saisis et volontairement délaissés par les professionnel·le·s de santé. L'outil numérique en santé est perçu dans certains cas comme un fardeau dans la prise en soin. Cela s'explique par plusieurs facteurs : une offre de formation limitée au professionnel·le·s sur l'utilisation de l'outil, des dysfonctionnements, une utilisation et exploitation de l'outil numérique limité ou dévié.

La FNESI demande le développement de l'utilisation et de la formation aux outils numériques en santé à destination des professionnel·le·s infirmier·ère·s.

Par ailleurs, les étudiant·e·s infirmier·ère·s, sont, tout au long de leurs années d'études, amené·e·s à effectuer des stages au sein de structures de santé. À ce jour, bon nombre d'étudiant·e·s ne peuvent disposer d'un accès informatisé sur leurs lieux de stage. Ainsi, il·elle·s sont limité·e·s dans leurs apprentissages car ne peuvent se saisir pleinement de l'outil informatique.

De plus, cela mène à des déviations où des ESI utilisent des comptes informatiques d'autres professionnel·le·s pour effectuer le suivi et la traçabilité des soins, ce qui est totalement interdit sur le plan législatif. Ainsi, il·elle·s ne sont pas formé·e·s à l'utilisation de l'outil numérique, et ne peuvent, dans la majorité des cas, l'exploiter complètement avant la fin de leurs études.

La FNESI demande le développement de l'utilisation et de la formation aux outils numériques en santé à destination des étudiant·e·s infirmier·ère·s
La FNESI demande à ce que chaque étudiant·e infirmier·ère puisse bénéficier de son compte personnel lors de ses différents stages en formation

numerique@fnesi.org

LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

contribution



Ainsi, l'usage du numérique s'ouvre dès la formation, où les étudiant·e·s peuvent se saisir pleinement des différents logiciels et outils numériques lors de son parcours de stage.

B. Mon espace santé

Mon Espace Santé a été lancé en janvier 2022 et est un carnet de santé numérique. Ce service public, initié par l'assurance maladie, permet de stocker et de partager les données de santé des patient·e·s avec les professionnel·le·s de santé qu'il·elle·s peuvent rencontrer. Cet espace vient remplacer le dispositif DMP³. Créé en 2011, ce dispositif n'a cessé d'évoluer et d'être modifié d'année en année. À ce jour, il continue d'évoluer progressivement et s'est intégré à Mon Espace Santé : un dispositif plus complet. La volonté est d'un dispositif rassemblant l'ensemble des usager·ère·s de santé.

Mon Espace Santé a pour fonction de stocker les données de santé du·de la patient·e, telles que le poids, la tension, les traitements, ainsi que les documents ajoutés, tels que les résultats d'analyses ou d'imageries médicales. Il permet également de partager ces données avec les professionnel·le·s de santé. Ces données sont consultables par l'ensemble de l'équipe de soins, mais le·la patient·e a la possibilité de masquer ces données s'il le souhaite. Le·la médecin traitant peut consulter l'ensemble des données, même celles qui sont masquées. Cette consultation est également possible en cas d'urgence par le·la médecin du SAMU.

Une messagerie sécurisée permettant les échanges d'informations en toute sécurité entre les professionnel·le·s de santé et les patient·e·s est disponible sur Mon Espace Santé. De plus, un catalogue de services de santé fiables y est référencé.

À ce jour, peu de professionnel·le·s de santé et de patient·e·s connaissent et utilisent Mon Espace Santé. L'accès aux infirmier·ère·s est possible dans le cadre d'un exercice partagé mais encore peu développé dans un exercice libéral et il n'existe pas d'outils de connexion adaptés à cette pratique qui doit être rapide et à tout moment.

³ Dossier Médical Partagé

LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

contribution



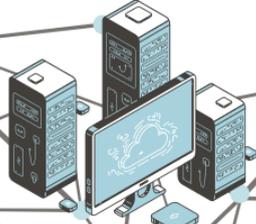
L'infirmier·ère étant acteur·rice de la chaîne de soins, il·elle doit pouvoir partager des documents dans Mon Espace Santé, pour permettre par exemple l'ajout de ressources dans le cadre d'éducation thérapeutique ou des transmission sur l'histoire de la maladie. pluriprofessionnalité.

La FNESI demande à ce que, dans la mesure du possible, les enseignements relatifs au numérique en santé contiennent une sensibilisation à l'usage et à la communication sur le dispositif Mon Espace Santé

C. Le ségur numérique

Le ségur numérique est le rassemblement de différent·e·s acteur·rice·s de la santé pour établir la place du numérique dans les soins et le mettre en place. C'est aussi un investissement de 2 milliards d'euros pour soutenir le développement massif et cohérent du numérique en santé en France. Une feuille de route de 2023 à 2027 à été construite sur 4 grands axes afin de mettre le numérique au service de la santé.

- "Développer la prévention et rendre chacun·e acteur·rice de sa santé". Il s'agit donc de faire de Mon Espace Santé un réel carnet de santé des Français·e·s avec tout l'accompagnement nécessaire pour les personnes les plus éloignées du numérique.
- "Redonner du temps aux professionnel·le·s de santé et améliorer la prise en charge des personnes grâce au numérique." Il s'agit de centraliser l'utilisation des différents outils numériques qu'un·e professionnel·le peut utiliser, un accès à l'historique des patient·e·s le plus simplifié possible, avec une formation prévue dès la formation initiale.
- "Améliorer l'accès à la santé pour les personnes et pour les professionnel·le·s qui l'orientent." Cet axe doit permettre un accès à l'information de l'offre de soins sur le territoire pour mieux orienter le·la patient·e notamment par le SAMU. Mais aussi le développement d'une carte vitale dématérialisée pour assurer la prise en charge des soins.



numerique@fnesi.org

LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

contribution



- “Développer un cadre propice pour le développement des usages de l'innovation du numérique en santé.” Il s'agit de veiller à l'utilisation des données de santé et de leur protection. C'est aussi le développement de métier d'informatique en santé et de promouvoir la recherche.

L'ensemble de ces quatre axes doit permettre de garantir une pratique professionnelle plus efficace et plus adaptée aux enjeux de santé publique. Par l'intégration des infirmier·ère·s dans le numérique en santé, il est nécessaire d'adapter les outils numériques pour être en accord avec les véritables besoins et les remontées du terrain.

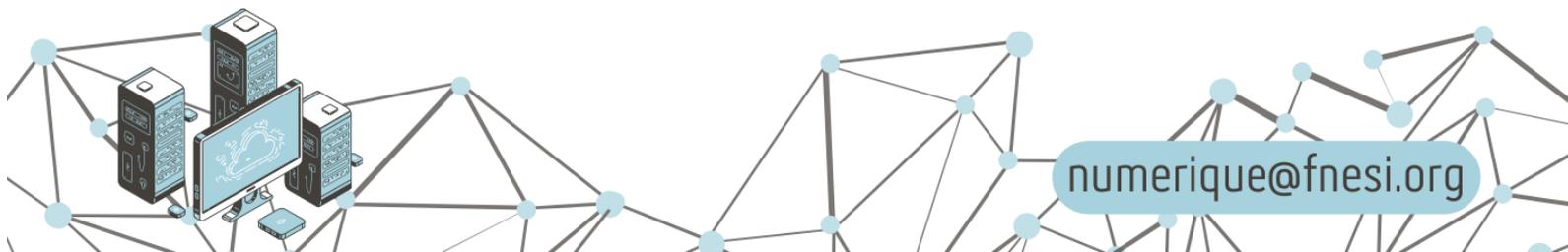
La FNESI demande à ce que le ségur du numérique en santé permette l'adaptation des outils et des logiciels numériques pour garantir une utilisation adaptée à la profession infirmière.

Ainsi, le ségur du numérique doit envisager une ligne de conduite qui vise une utilisation simple, efficace et non chronophage des outils numériques pour devenir un véritable support dans le soin et non une contrainte. Cela doit être la même chose pour les patient·e·s pour garantir une adhésion aux outils. Pour certaines prises en soin, cet outil permet d'accorder une certaine autonomie et de rendre le·la patient·e acteur·rice de sa santé.

La FNESI demande que l'utilisation des outils numérique réponde à des critères d'efficacité et de praticité pour permettre de favoriser le parcours du·de la patient·e plus simplement possible

D. Perspectives

Les perspectives liées à l'intégration du numérique dans le domaine de la santé sont extrêmement vastes et en constante expansion. Elles englobent un éventail diversifié de domaines qui visent à transformer et à améliorer profondément la prestation des soins de



numerique@fnesi.org

LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

contribution



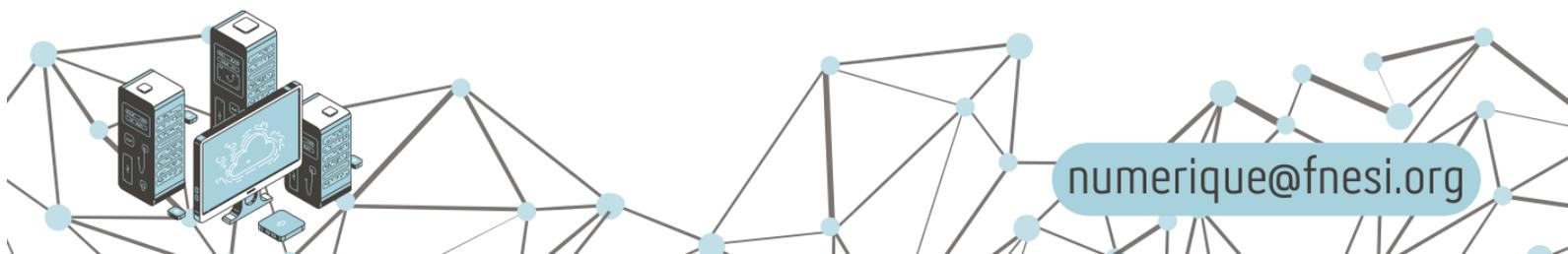
santé. Parmi ces domaines en évolution, on trouve notamment l'essor continu de la télémédecine, l'utilisation croissante d'appareils connectés pour surveiller l'état de santé des individus, ainsi que le développement de plateformes telles que "Mon Espace Santé".

Un point clé de cette évolution est l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) dans le secteur de la santé. L'IA a la capacité d'analyser des volumes massifs de données médicales, ce qui peut conduire à des diagnostics plus précis et à la prédiction de tendances de santé. Elle peut également être utilisée pour personnaliser les traitements en fonction des caractéristiques individuelles de chaque patient·e.

Dans le contexte de notre formation, un autre aspect révolutionnaire est l'utilisation de la réalité virtuelle (RV). Cette technologie offre la possibilité de simuler des situations médicales complexes et de visualiser des structures anatomiques en trois dimensions. Elle crée ainsi un environnement d'apprentissage interactif et immersif. Les étudiant·e·s peuvent pratiquer des interventions médicales dans des scénarios virtuels, leur permettant d'acquérir des compétences pratiques et de gagner en confiance avant de se confronter à des situations réelles.

En somme, l'impact du numérique sur le domaine de la santé va au-delà de simples concepts isolés. Il s'agit d'une révolution qui transforme fondamentalement la manière dont les professionnel·le·s de santé apprennent, diagnostiquent et traitent les patient·e·s. La convergence de la télémédecine, de l'IA, de la réalité virtuelle et d'autres technologies ouvre de nouvelles voies passionnantes pour l'innovation médicale et la prestation de soins de santé de haute qualité.

En formation, l'outil numérique démontre une approche plus réelle et concrète pour certains enseignements. En effet, l'utilisation de la simulation en santé est un outil pédagogique innovant et permettant une réelle mise en situation de soins concrets. La simulation permet d'appréhender certaines situations de soins et est de plus en plus développée en formation. La simulation trouve son intérêt dans le référentiel socle de formation : des moyens doivent être alloués pour l'intégrer pleinement dans les temps de formation prévu par les enseignements théoriques du référentiel.



numerique@fnesi.org

LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

contribution

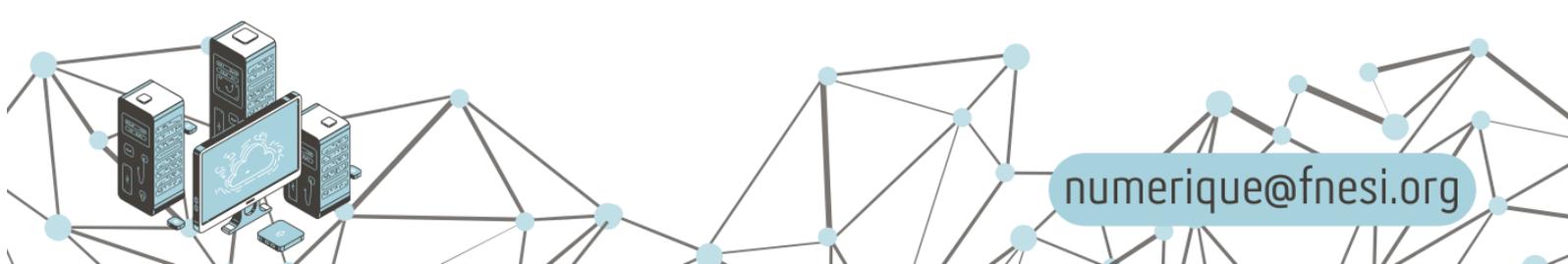


La FNESI demande l'intégration de la simulation en santé au sein du référentiel de formation socle et une intégration en interprofessionnalité.

De plus, il s'agit d'un outil de formation continue. La simulation s'exploite au sein des établissements de santé. Par exemple, la simulation en santé peut permettre à la formation et l'exercice de situation d'urgence spécifique dans certains services et/ou certaines situations. C'est un outil numérique dont doivent se saisir les établissements afin de pérenniser la formation continue des professionnel·le·s de santé exerçant.

La FNESI demande le développement de la simulation en santé au sein des structures sanitaires et médico-sociales.

Malgré l'ensemble de ces possibilités venant à améliorer le système de santé, il faut néanmoins veiller à la protection des données de santé pour le·la patient·e, à la bonne mise en place et à l'efficacité pour les professionnel·le·s de santé, ainsi qu'à un cadrage éthique du numérique en santé.



numerique@fnesi.org

LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

contribution



Conclusion

En conclusion, il est indéniable que la contribution au domaine du numérique en santé revêt une importance capitale dans le paysage de la santé moderne. Cette avancée technologique offre des opportunités sans précédent pour améliorer la qualité des soins et la gestion des patient·e·s. En tant que futur·e·s professionnel·le·s de la santé, il est nécessaire de s'investir dans l'intégration responsable et efficace des solutions numériques au sein des pratiques cliniques.

Le numérique en santé permet une meilleure coordination entre les différent·e·s acteur·rice·s du système de santé, favorisant ainsi une prise en charge globale et personnalisée des patient·e·s. De plus, il offre la possibilité d'optimiser la collecte et l'analyse des données médicales, ouvrant ainsi la voie à une médecine plus préventive et prédictive. La télémédecine et les outils de suivi à distance contribuent également à une accessibilité accrue aux soins, en particulier dans les régions éloignées.

Cependant, il est primordial que cette transition vers le numérique s'accompagne d'une formation adéquate des professionnel·le·s de la santé, afin d'assurer une utilisation judicieuse et sécurisée de ces nouvelles technologies. La protection des données de santé et le respect de la vie privée des patient·e·s doivent demeurer au cœur de cette évolution. De même, la complémentarité entre l'humain et la technologie doit être préservée, car la relation de confiance entre soignant·e·s et patient·e·s reste essentielle.

En somme, la contribution à l'avancement du numérique en santé, que ce soit par le biais de la recherche, de l'innovation ou de l'éducation, représente un pilier fondamental pour l'avenir des soins.



numerique@fnesi.org

LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

contribution



Bibliographie

La feuille de route du numérique en santé 2023-2027. (2023, 22 mai). G_NIUS.

<https://gni.us.esante.gouv.fr/fr/programmes-nationaux/feuille-de-route-du-numerique-en-sante>

Arrêté du 10 novembre 2022 relatif à la formation Socle au numérique en santé des étudiants en santé - Légifrance. (s. d.)

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046548689>



numerique@fnesi.org

LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

contribution



Contacts

Numérique

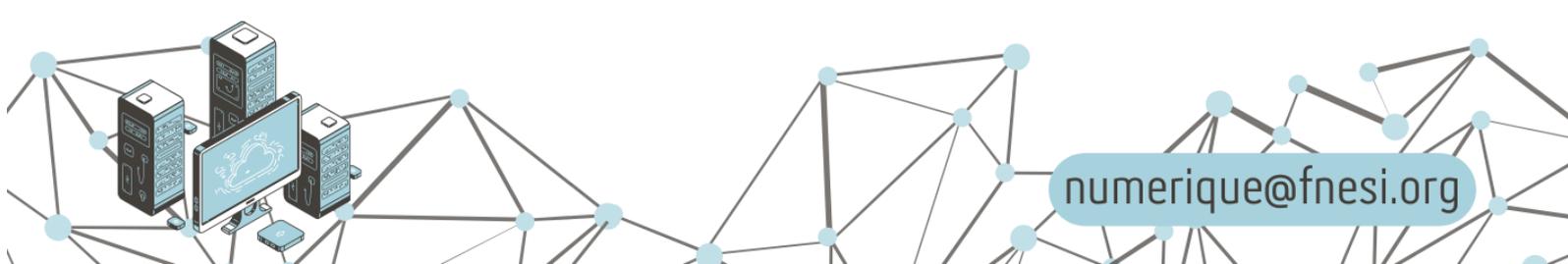
Mail : numerique@fnesi.org

Téléphone : 01.40.33.70.78

Présidence

Mail : presidence@fnesi.org

Téléphone : 06.40.81.65.09



numerique@fnesi.org

A decorative network graphic with nodes and lines is at the bottom of the page. On the left side, there are icons of server racks and a computer monitor. The email address 'numerique@fnesi.org' is displayed in a light blue rounded rectangle on the right side of the network.